



CCI BRETAGNE



PASS CRÉATION

Faites décoller votre projet de création d'entreprise



OBJECTIF(S)

- Optimiser vos chances de réussite
- Bénéficier de conseils d'experts avec un dispositif d'accompagnement unique et complet à toutes les étapes de votre projet de création/reprise



PROGRAMME / NATURE DE LA PRESTATION

Dispositif de la **Région Bretagne** :
De 13 à 27 heures d'accompagnement individualisé selon votre profil réalisé par une structure spécialisée dans le domaine de la création/reprise en Bretagne.

Les 3 étapes de l'accompagnement :

Structurer : Passer de l'idée au projet. Construire votre dossier de présentation du projet et élaborer votre prévisionnel.

Financer : Valider vos chiffres. Sécuriser la faisabilité de votre projet en vous entourant de professionnels. Solliciter les prêts et aides adaptés à votre projet grâce à une inter médiation financière.

Sécuriser : Maximiser vos chances de réussite avec un accompagnement pendant vos 3 premières années d'activité. Téléchargez le flyer Pass Création en cliquant [ici](#).



PUBLIC CONCERNÉ

Tout porteur de projet de création ou de reprise d'entreprise en Bretagne hors secteur agricole et de la pêche



LES +

- Un référent unique
- Un parcours sécurisé avec un accompagnement dans la durée qui favorise la viabilité de votre entreprise
- Un dispositif pris en charge et financé par la Région Bretagne



INFORMATIONS PRATIQUES

Vos contacts:

Morbihan: passcrea56@adie.org 02.28.27.18.02

Finistère: passcrea29@franceactive-bretagne.bzh 02.98.47.54.40

Ille-et-Vilaine: passcrea35@bretagne.cci.fr 02.99.33.66.66

Côtes d'Armor: passcreation@bge.fr 02.96.21.17.75

CCI Bretagne - Cap Courrouze - 1-A rue Louis Braille - BP50514 - 35005 Rennes Cedex

Tél : 02 99 25 41 41 - Mail : ccir@bretagne.cci.fr